



**COMMISSION GÉNÉRALE DES
PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE**

Vingt-quatrième session

12-15 juillet 1999, Alicante, Espagne

**EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DE LA
DEUXIÈME SESSION DU COMITÉ
SCIENTIFIQUE CONSULTATIF**

I. INTRODUCTION

1. A sa vingt-troisième session, la CGPM a décidé que le Comité scientifique consultatif devrait examiner, à sa deuxième session, les questions restées en suspens après avoir été débattues par le CSC à sa première session concernant la définition d'unités de gestion appropriées pour les pêches en Méditerranée, la définition de paramètres pour exprimer l'effort de pêche, la définition du mandat des quatre Sous-Comités créés par le CSC et qu'il devrait élire les Coordonnateurs de ces Sous-Comités. Le Comité devrait également examiner la situation des stocks et étudier les données disponibles sur l'évaluation des stocks.

II. ÉLECTION DES COORDONNATEURS DES SOUS-COMITÉS DU CSC

2. Les Coordonnateurs des Sous-Comités qui ont été élus sont les suivants:

Sous-Comité de l'évaluation des stocks	
M. J. Leonart (Espagne)	
Sous-Comité des statistiques et de l'information sur les pêches	M. D.
Levi (Italie)	
Sous-Comité des sciences économiques et sociales	M. S.
Ben Salem (Tunisie)	
Sous-Comité de l'environnement et des écosystèmes	

marins
Grabrielides (Chypre).

M. G.P.

3. Le Président a invité les membres de la CGPM à communiquer au Secrétariat le nom de leurs experts qui siégeront à ces Sous-Comités. Cinq pays ont déjà répondu.

4. Le Comité a estimé que les Coordonnateurs des Sous-Comités devraient être chargés de contacter des experts dans les pays membres en fonction de l'ordre du jour de chaque session, étant donné que la composition des Sous-Comités doit être souple et doit pouvoir changer d'une session à l'autre.

5. Le Comité a proposé que la CGPM adopte un budget qui englobe toutes les activités des Sous-Comités.

III. SUIVI DE LA PREMIÈRE SESSION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF

6. Il a été décidé ce qui suit:

- Unités de gestion: le Comité a recommandé qu'un groupe de travail soit constitué pour analyser le bien-fondé de ces unités de gestion sur la base de considérations géographiques à des fins statistiques et pour définir des critères scientifiques clairs en vue de leur adoption;
- Paramètres de l'effort de pêche: le Comité est convenu d'élaborer un programme de travail en vue de la collecte des données requises. Il a souligné que les flottes artisanales devraient être incluses dans le registre régional. Ce dernier devra être mis au point plus précisément et un calendrier de mise à jour sera établi;
- Mandat des Sous-Comités CSC: le mandat des quatre Sous-Comités a été examiné; la version définitive de ces mandats est jointe au rapport de la seconde session du CSC.

IV. CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE SESSION DU SOUS-COMITÉ DE L'ÉVALUATION DES STOCKS

7. Le Président du Comité scientifique consultatif a demandé au Sous-Comité de l'évaluation des stocks de se réunir pour examiner les points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour (joint au rapport de la session: GFCM:SAC2/99/Inf.3).

Evaluation des ressources en espadons de la Méditerranée

8. Le Sous-Comité a noté que les dernières évaluations générales des stocks remontaient à 1995 et qu'une mise à jour s'imposait en l'an 2000. Les données ci-après ont été jugées essentielles pour de futures analyses:

1. captures totales par engin, pays et année;
2. captures et effort de pêche par engin, pays, année, région et mois;
3. captures par taille et par engin, pays, année, région et quota.

Evaluation générale du niveau des connaissances sur l'état des différents groupes de stocks

9. On a constaté une augmentation apparente de la productivité en Méditerranée suggérée par l'accroissement significatif des quantités débarquées depuis quelques décennies. Cette situation semble justifier des recherches plus approfondies, néanmoins il reste absolument nécessaire d'agir pour maîtriser l'intensité de pêche, voire la réduire dans certaines zones et pour certaines ressources. Le Sous-Comité a suggéré de comparer l'évolution des quantités débarquées avec les évaluations de la biomasse, au moyen de méthodes directes (enquêtes). Le Sous-Comité a rappelé la multispécificité des pêches en Méditerranée et par conséquent le danger qu'il y a à utiliser exclusivement des évaluations monospécifiques pour la gestion des pêches. Il a noté l'existence de stocks partagés entre deux ou plusieurs pays et il a recommandé d'accorder une certaine priorité à l'étude des stocks partagés.

Rapports nationaux sur le niveau des connaissances sur l'état des différents groupes de stocks

10. Plusieurs délégués ont présenté un rapport national sur la situation des pêches dans leurs pays respectifs. Le Sous-Comité a invité les délégués à soumettre régulièrement des rapports nationaux sur l'état des pêches et de la recherche scientifique dans leurs pays respectifs.

Conservation des juvéniles et des reproducteurs

11. Le Comité a noté qu'il n'était pas possible de mettre fin à la fois aux pêches de juvéniles et aux pêches de populations adultes. Il a indiqué que pour connaître l'incidence des pêches de juvéniles, il faudrait disposer d'informations supplémentaires sur la mortalité naturelle et la mortalité par pêche. Il a suggéré aussi que l'on applique l'approche de précaution lorsqu'on ne dispose pas de données pour la formulation de mesures appropriées de gestion.

Indication des zones ou des périodes de forte concentration de juvéniles

12. Le Sous-Comité a passé en revue plusieurs documents techniques sur cette question. Il a été proposé de créer deux groupes de travail, l'un sur les petits pélagiques et l'autre sur les espèces démersales. Il a également été suggéré d'inclure dans l'ordre du jour de la prochaine session du CSC un point portant sur l'analyse des effets sur les populations et sur les pêches de la mise en oeuvre de la résolution de la CGPM sur les grands pélagiques.

V. AUTRES QUESTIONS

13. Sous ce point, le Comité a examiné les activités de la COPEMED et il s'est félicité de l'offre de la COPEMED de financer un groupe de travail sur les indicateurs socio-économiques.

14. Le Comité a estimé que la Méditerranée orientale méritait une certaine priorité. Il conviendrait d'examiner ultérieurement la possibilité de financer un projet pour la Méditerranée orientale qui compléterait les autres projets sous-régionaux existants (COPEMED et ADRIAMED). En attendant, il est proposé de préparer un rapport décrivant l'état des ressources et contenant des propositions pour des méthodes de gestion adaptées à cette sous-région, comme première étape d'un processus d'activités continues en Méditerranée orientale.

15. A la fin de la session, le Comité a souscrit au programme d'activité présenté par le Sous-Comité de l'évaluation des stocks pour la période intersessions.